

La Communauté de communes du massif du Vercors

RECRUTE

Un(e) AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Pour son établissement d'accueil de jeunes enfants intercommunal « LA MAISON DES OURSONS » par voie statutaire à temps complet

La Communauté de communes du massif du Vercors, territoire très attractif pour son environnement, son dynamisme touristique et sa proximité avec l'agglomération Grenobloise, recherche un(e) auxiliaire de puériculture pour son établissement d'accueil de jeunes enfants.

Communauté de communes à taille humaine, 12 000 habitants – 6 communes, celle ci porte avec beaucoup d'énergie un projet de territoire autour d'un tourisme 4 saisons, d'une économie diversifiée, d'une politique enfance jeunesse dynamique et d'une qualité de vie préservée pour ses habitants.

Finalité et missions principales du poste

Sous l'autorité de la directrice de la structure, vous contribuerez à offrir un accueil et un accompagnement de qualité à l'enfant et sa famille, au travers d'activités et de soins individualisés, vous inscrirez vos actions dans le cadre du projet éducatif et pédagogique de la structure.

Activités principales

- accueil et échange d'informations avec les familles dans une relation de confiance
- accompagnement de l'enfant dans l'acquisition progressive des gestes et des comportements autonomes
- mise en œuvre des conditions nécessaires au bien être et à l'épanouissement de l'enfant
- soins quotidiens à l'enfant dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- aménagement du temps et de l'espace afin de rendre le lieu le plus accueillant, sécurisant et adapté possible.
- élaboration et mise en œuvre des projets d'activités d'éveil en respectant le rythme de l'enfant et en favorisant sa socialisation.
- collaboration à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement de la structure
- participation aux réunions d'équipe, formations et journées pédagogiques

Compétences requises

- polyvalence
- capacité à travailler en équipe
- connaissance des besoins du jeune enfant et des différentes étapes de son développement psychomoteur
- bienveillance, calme, sens de l'écoute et du dialogue
- capacité à monter des projets et proposer des activités
- curiosité, créativité, capacité d'autonomie et d'initiative
- sens des responsabilités
- discrétion professionnelle
- connaissance des règles d'hygiène et de sécurité auprès des enfants et dans une structure petite enfance
- connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale

Conditions statutaires

Poste de catégorie C titulaire ou à défaut contractuel d'un an renouvelable

ETP 100 % - temps plein

Diplôme demandé : diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture

Rémunération :

Statutaire et régime Indemnitare en vigueur au sein de la collectivité :

- 37 heures travaillées, et 12 jours de RTT
- Congés payés : 27 jours ouvrés par an
- Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité

Poste à pourvoir :

Dès que possible

Dépôt de candidatures :

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae avant le 30 septembre 2020 à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Massif du Vercors
19 Chemin de la Croix Margot
38250 VILLARD-DE-LANS

ou par mél à : severine.grouillet@vercors.org